

NOTE D'INFORMATION

n° 21.16 – Mars 2021

Prévision des effectifs du second degré pour les années 2021 à 2025

- Les effectifs de l'ensemble du second degré devraient augmenter à chaque rentrée scolaire jusqu'en 2023 puis diminuer à partir de 2024. En 2021, 43 400 élèves supplémentaires sont attendus. L'augmentation des effectifs devrait être de moins en moins soutenue en 2022 et 2023 puisqu'il est attendu environ 24 000 puis 7 000 élèves supplémentaires. En revanche, à partir de 2024 une diminution est attendue, de l'ordre de 17 000 élèves en 2024 puis 22 000 en 2025. Ces évolutions sont liées à la démographie, les générations nées entre 2010 et 2012 qui entreront dans le second degré entre les rentrées 2021 et 2023 sont plus importantes que celles qui les quitteront, alors qu'en 2024 et 2025, les générations 2006 et 2007 seront remplacées respectivement par les générations 2013 et 2014 nettement moins nombreuses. L'augmentation prévue en 2021 concernerait aussi bien les collèges que les lycées mais l'essentiel (60 %) devrait porter sur les lycées généraux et technologiques dans lesquels il est attendu 26 200 élèves supplémentaires. À partir de 2022 le nombre de collégiens connaîtra des baisses successives alors que les effectifs de lycéens augmenteraient jusqu'en 2023 avant de se stabiliser en 2024 et 2025.

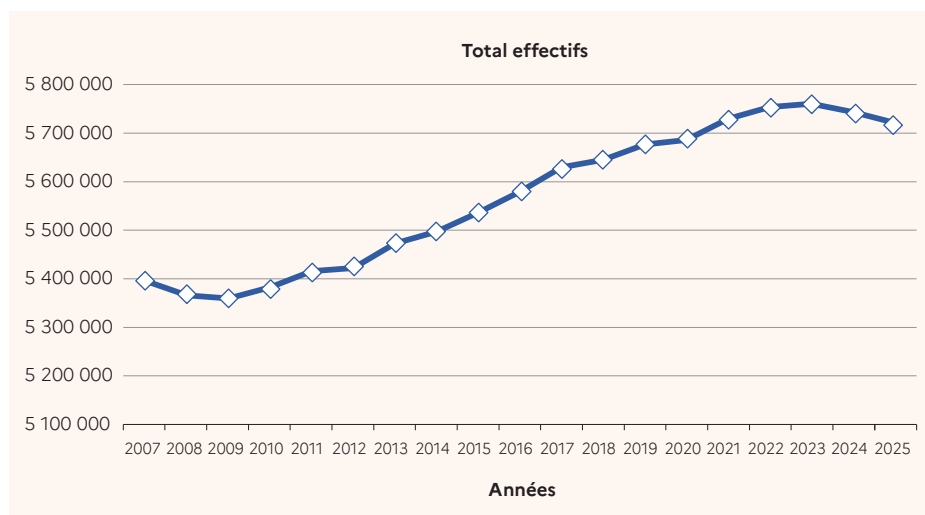
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Nicolas Miconnet, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

► Les effectifs du second degré devraient globalement continuer à croître à chaque rentrée jusqu'en 2023 avant d'amorcer une baisse à partir de 2024 ► **figure 1**. Ces variations d'effectifs sont principalement liées à la démographie. En effet, les générations qui vont entrer dans le second degré entre les rentrées 2021 et 2023 sont toutes à plus de 820 000 naissances alors que celles qui les quitteront comptent environ 800 000 naissances ► **figure 2**. En revanche, à partir de 2024, les générations sortantes des établissements du second degré seront plus importantes que les générations entrantes.

En 2021 et 2022, la hausse des effectifs devrait être plus importante que celle constatée à la rentrée 2020 où 9 400 élèves supplémentaires ont été dénombrés. Les effectifs devraient augmenter de 43 400 en 2021, puis de 24 400 élèves en 2022, prolongeant à court terme une période de croissance des effectifs constante depuis la rentrée 2009. L'augmentation pourrait également se poursuivre en 2023, mais à un rythme nettement moins soutenu, avant une baisse attendue à partir de 2024. Ainsi, les effectifs atteindraient un maximum en 2023 avec environ 5 761 000 élèves scolarisés

dans les établissements du second degré de l'Éducation nationale. L'année 2023 se classerait ainsi au quatrième rang pour le nombre d'élèves scolarisés dans le second degré, derrière les années 1992, 1994 et surtout 1993 où la barre des 5,8 millions d'élèves avait été largement dépassée. Toutes les formations devraient voir leurs effectifs augmenter en 2021 ► **figures 3 et 4**, mais connaîtraient des évolutions différentes en 2022. Dans les collèges, la hausse des effectifs observée depuis la rentrée 2017 devrait être sensible (11 300 élèves) à la rentrée 2021. Les lycées généraux et technologiques, après trois années de baisse, devraient porter l'essentiel de la hausse attendue à la rentrée 2021, avec 26 200 élèves supplémentaires. Les formations professionnelles devraient également voir leurs effectifs augmenter en 2021 (5 900 élèves supplémentaires). Pour la rentrée 2022, la hausse globale des effectifs (24 400 élèves supplémentaires) serait concentrée dans les lycées – 28 100 élèves en formations générales et technologiques, hausse plus limitée de 4 000 élèves dans les formations professionnelles – alors que les effectifs diminueraient dans les collèges avec 7 800 élèves de moins. La baisse des effectifs attendue dans les collèges en 2022 devrait se poursuivre, et même s'amplifier régulièrement, jusqu'en 2025 tandis que les effectifs des lycées augmenteraient de nouveau en 2023 avant de se stabiliser en 2024 et 2025.

► 1 Évolution des effectifs du second degré



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public (y compris EREA) et privé sous et hors contrat.
Source : DEPP-MENJS.

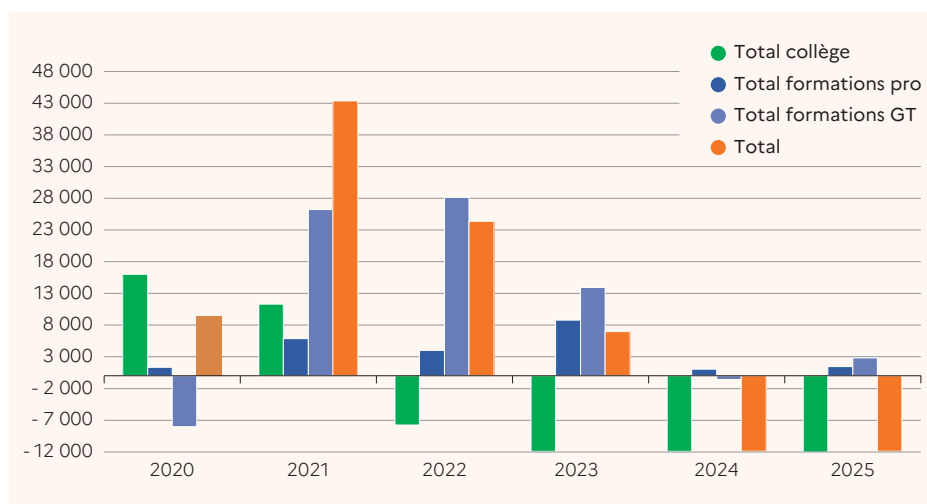
► 2 Nombre de naissances en France¹ (en milliers)

Année de naissance	Nombre de naissances (en milliers)	Année théorique d'entrée au collège	Année théorique d'entrée au lycée	Année théorique de sortie du lycée
2003	793	2014	2018	2021
2004	799	2015	2019	2022
2005	807	2016	2020	2023
2006	829	2017	2021	2024
2007	819	2018	2022	2025
2008	828	2019	2023	2026
2009	825	2020	2024	2027
2010	833	2021	2025	2028
2011	823	2022	2026	2029
2012	821	2023	2027	2030
2013	812	2024	2028	2031
2014	811	2025	2029	2032

1. France métropolitaine + DROM hors Mayotte.
Source : Insee.

Réf. : Note d'Information, n° 21.16. © DEPP

► 3 Variation (constatée en 2020 et prévue de 2021 à 2025) des effectifs du second degré (secteurs public et privé y compris hors contrat) par type d'établissement



Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public et secteur privé sous et hors contrat, établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation nationale.
Source : DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.16. © DEPP

Les effectifs des collèges baisseraient à partir de 2022

La démographie explique une partie de la croissance des effectifs attendue au collège en 2021 ; en effet, la génération 2006 qui quittera le collège à la rentrée 2021 sera remplacée par la génération 2010 légèrement plus nombreuse ► **figure 2**. Avec 3 440 400 élèves attendus dans les collèges en 2021, les effectifs de ces établissements seraient particulièrement élevés puisqu'il faut remonter à l'année 1996 pour retrouver des effectifs plus importants. Ce point haut prévu en 2021 s'explique par la scolarisation simultanée de quatre grosses générations (générations 2007 à 2010 et notamment cette dernière avec 833 000 naissances). Au sein du collège, la variation des effectifs n'est pas homogène pour tous les niveaux.

L'augmentation en 2021 en collège ne concernerait que les classes de 6^e (7 000 élèves supplémentaires) et surtout de 4^e (10 600 élèves), du fait de l'entrée dans cette classe de la génération 2008 (828 000 naissances, nombre bien plus élevé que la génération 2007 qu'elle remplacera). Les effectifs des classes de 3^e devraient être relativement stables à la rentrée 2021 alors que la baisse serait sensible en classe de 5^e (-10 200 élèves) avec l'arrivée de la génération 2009, un peu moins nombreuse que la précédente.

Conséquence de la démographie également, les Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) devraient voir leurs effectifs progresser légèrement (de l'ordre de 600 élèves) à la rentrée 2021 à un rythme légèrement inférieur à celui observé en 2020. Les ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire, dispositif dédié à la scolarisation

des élèves en situation de handicap), continueraient leur forte progression. La croissance prévisionnelle des effectifs en collège à la rentrée 2021 est également due aux hypothèses effectuées pour l'élaboration de la prévision (cf. **encadré 2**). À la rentrée 2020, le taux de passage de CM2 en sixième et le redoublement en troisième ont tous deux diminué légèrement dans le contexte de crise sanitaire et de fermeture des établissements scolaires au printemps 2020. La prévision repose sur un retour au taux constaté avant la crise sanitaire pour l'entrée en sixième, et donc une augmentation du flux d'entrée en sixième, et sur une valeur du redoublement en troisième en légère hausse (afin de se rapprocher de la valeur constatée en 2019) d'où un effectif de redoublants en troisième légèrement plus élevé que ce qui serait attendu par la seule démographie.

À la rentrée 2022, les effectifs de collégiens pourraient diminuer de 7 800 élèves, malgré l'entrée en sixième de la génération 2011 très légèrement plus nombreuse que la génération sortante, celle de 2007. Cette baisse des effectifs à la rentrée 2022 en collège porterait uniquement sur les classes de sixième et quatrième (avec respectivement 11 600 et 12 100 élèves en moins) alors que les classes de cinquième et de troisième verraient leurs effectifs croître de 5 900 et de 8 600 élèves.

Les effectifs des formations générales et technologiques progresseraient jusqu'en 2023

La rentrée 2020 a été la troisième rentrée consécutive où les effectifs ont diminué dans les formations générales et technologiques, tranchant ainsi avec les hausses successives observées entre 2011 et 2017. Contrairement aux diminutions précédentes qui étaient liées à la démographie, la baisse de 2020 s'explique avant tout par l'effondrement du nombre de redoublants en terminale, conséquence du taux de réussite très élevé à la session 2020 du baccalauréat dans le contexte de la crise sanitaire. À partir de 2021, et jusqu'en 2023, les effectifs des lycéens généraux et technologiques devraient à nouveau augmenter, avant de se stabiliser en 2024 et 2025.

Dès 2021, les formations générales et technologiques compteraient plus d'élèves que le niveau maximum observé par le passé (en l'occurrence à la rentrée 2017). C'est principalement la démographie qui explique cette augmentation ; en 2021, entrera au lycée la génération 2006 bien plus nombreuse que la génération 2003 qu'elle remplacera.

► 4 Variation des effectifs prévue par niveau de formation (secteur public et privé sous et hors contrat)

Formations	Constat	Constat	Variation en		Prévision	Variation en		Prévision	Variation en	
	2019	2020	effectifs	%	2021	effectifs	%	2022	effectifs	%
Sixième	836 109	824 873	-11 236	-1,3	831 890	7 017	0,9	820281	-11 609	-1,4
Cinquième	821 583	831 195	9 612	1,2	820 968	-10 227	-1,2	826880	5 912	0,7
Quatrième	818 657	815 843	-2 814	-0,3	826 475	10 632	1,3	814410	-12 065	-1,5
Troisième	810 487	826 874	16 387	2,0	827 641	767	0,1	836233	8 592	1,0
Total sixième à troisième	3 286 836	3 298 785	11 949	0,4	3 306 974	8 189	0,2	3 297 804	- 9 170	- 0,3
Classes relais et autres dispositifs	106	106	0	0,0	110	4	3,8	112	2	1,8
ULIS au collège	39 779	43 046	3 267	8,2	45 505	2 459	5,7	47 224	1 719	3,8
S/total formations en collège hors Segpa	3 326 721	3 341 937	15 216	0,5	3 352 589	10 652	0,3	3 345 140	- 7 449	- 0,2
Sixième Segpa	18 902	18 455	-447	-2,4	18 559	104	0,6	18 318	-241	-1,3
Cinquième Segpa	22 351	22 650	299	1,3	22 107	-543	-2,4	22 244	137	0,6
Quatrième Segpa	22 818	23 542	724	3,2	23 878	336	1,4	23 334	-544	-2,3
Troisième Segpa	22 364	22 571	207	0,9	23 311	740	3,3	23 645	334	1,4
Total Segpa	86 435	87 218	783	0,9	87 855	637	0,7	87 541	- 314	- 0,4
Total collège	3 413 156	3 429 155	15 999	0,5	3 440 444	11 289	0,3	3 432 681	- 7 763	- 0,2
CAP 1 an	3 738	3 474	-264	-7,1	3 518	44	1,3	3 515	-3	-0,1
Première année CAP 2 ans ¹	56 923	55 356	-1 567	-2,8	56 348	992	1,8	57 125	777	1,4
Seconde année CAP 2 ans	48 412	50 544	2 132	4,4	49 153	-1 391	-2,8	48 573	-580	-1,2
Total CAP en 2 ans	105 335	105 900	565	0,5	105 501	-399	-0,4	105 698	197	0,2
Total CAP	109 073	109 374	301	0,3	109 019	-355	-0,3	109 213	194	0,2
Total BMA	2 413	2 416	3	0,1	2 524	108	4,5	2 547	23	0,9
Seconde pro (1BPRO3)	178 398	174 667	-3 731	-2,1	181 933	7 266	4,2	182 182	249	0,1
Première pro (2BPRO3)	177 100	179 596	2 496	1,4	175 447	-4 149	-2,3	180 898	5 451	3,1
Terminale pro (3BPRO3)	164 195	165 285	1 090	0,7	167 618	2 333	1,4	165 234	-2 384	-1,4
Total bac pro	519 693	519 548	-145	0,0	524 998	5 450	1,0	528 314	3 316	0,6
Mentions complémentaires	4 790	5 065	275	5,7	5 130	65	1,3	5 152	22	0,4
Formations niveaux IV et V	2 308	2 458	150	6,5	2 492	34	1,4	2 524	32	1,3
ULIS en formations pro en lycée	5 486	6 268	782	14,3	6 827	559	8,9	7 258	431	6,3
Total formations pro en lycée	643 763	645 129	1 366	0,2	650 990	5 861	0,9	655 008	4 018	0,6
Seconde GT-BT	555 667	567 948	12 281	2,2	574 679	6 731	1,2	574 722	43	0,0
Première générale	386 557	386 099	-458	-0,1	392 978	6 879	1,8	397 717	4 739	1,2
Première techno/Adapt/BT	139 506	142 537	3 031	2,2	145 135	2 598	1,8	146 891	1 756	1,2
Total premières GT/BT	526 063	528 636	2 573	0,5	538 113	9 477	1,8	544 608	6 495	1,2
Terminale générale	386 792	375 807	-10 985	-2,8	380 981	5 174	1,4	397 227	16 246	4,3
Terminale techno/BT	150 812	138 962	-11 850	-7,9	143 800	4 838	3,5	149 142	5 342	3,7
Total terminales générales/techno/BT	537 604	514 769	-22 835	-4,2	524 781	10 012	1,9	546 369	21 588	4,1
ULIS en formations GT en lycée	230	200	-30	-13,0	195	-5	-2,5	197	2	1,0
Total formations GT en lycée	1 619 564	1 611 553	-8 011	-0,5	1 637 768	26 215	1,6	1 665 896	28 128	1,7
Total second degré	5 676 483	5 685 837	9 354	0,2	5 729 202	43 365	0,8	5 753 585	24 383	0,4

1. Dont 26 élèves en première année de CAP en 3 ans en 2019 et 8 élèves en 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public (y compris EREA) et privé sous et hors contrat.

Source : DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.16. © DEPP

Les effectifs progresseraient à la rentrée 2021 aussi bien en seconde, première et terminale avec respectivement 6 700, 9 500 et 10 000 élèves supplémentaires.

La variation d'effectifs des lycées n'est pas aussi tributaire des générations qu'elle ne l'est dans les collèges. En effet, à l'issue de la classe de troisième, les élèves effectuent des choix d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle. Or le taux de passage entre troisième et seconde générale et technologique a fortement augmenté à la rentrée 2020 après deux années successives de légère baisse, probablement du fait du caractère exceptionnel de l'année scolaire 2019-2020. La prévision pour la rentrée 2021 retient une possible baisse de ce taux qui se situerait à un niveau moyen entre celui

constaté aux rentrées 2019 et 2020. Le niveau du redoublement en terminale est également une autre variable essentielle pour prévoir les effectifs des lycées. Après avoir fortement baissé en 2020, il pourrait augmenter à la rentrée 2021. Au final, les effectifs prévus en 2021 dans les lycées d'enseignements généraux et technologiques sont un peu plus élevés que ceux prévus par la seule démographie.

Le nombre de lycéens généraux et technologiques devrait poursuivre son augmentation à la rentrée 2022 (28 100 élèves supplémentaires). Contrairement à 2021 où l'augmentation porterait sur tous les niveaux, elle ne concernerait en 2022 que les classes de première (6 500 élèves supplémentaires) et surtout de terminale dans lesquelles il pourrait y avoir

21 600 élèves supplémentaires. Cette forte hausse des effectifs en terminale générale et technologique à la rentrée 2022 s'expliquerait par la démographie, mais aussi par l'augmentation du redoublement qui pourrait retrouver un niveau similaire à celui observé avant la crise sanitaire.

Les effectifs de la voie professionnelle pourraient augmenter jusqu'en 2023

Après quatre années de baisses successives, les effectifs des formations professionnelles ont légèrement progressé à la rentrée 2020 (1 400 élèves). Cette augmentation devrait se renforcer les trois prochaines années puisqu'il est attendu respectivement

► 5 Variation des effectifs du second degré dans le secteur public

Formations	Constat 2019	Constat 2020	Variation constatée 2020	Variation prévue				
				2021	2022	2023	2024	2025
Total collège	2 678 261	2 691 450	13 189	10 867	- 4 734	- 11 351	- 12 148	- 19 732
Total formations pro en lycée	514 508	517 256	2 748	5 781	3 855	7 299	841	1 248
Total formations GT en lycée	1 275 714	1 264 916	- 10 798	19 851	23 739	11 647	- 1	2 891
Total	4 468 483	4 473 622	5 139	36 499	22 860	7 595	- 11 308	- 15 593

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public, établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation nationale.
Source : DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.16. © DEPP

► 6 Variation des effectifs du second degré dans le secteur privé (sous et hors contrat)

Formations	Constat 2019	Constat 2020	Variation constatée 2020	Variation prévue				
				2021	2022	2023	2024	2025
Total collège	734 895	737 705	2 810	422	- 3 029	- 4 411	- 5 455	- 6 806
Total formations pro en lycée	129 255	127 873	- 1 382	80	163	1 505	203	218
Total formations GT en lycée	343 850	346 637	2 787	6 364	4 389	2 294	- 557	- 56
Total	1 208 000	1 212 215	4 215	6 866	1 523	- 612	- 5 809	- 6 644

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur privé sous et hors contrat, établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation nationale.
Source : DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.16. © DEPP

5 900, 4 000 et 8 800 élèves supplémentaires dans la voie professionnelle aux rentrées 2021, 2022 et 2023. Les effectifs de ces formations se stabiliseraient en 2024 et 2025.

La hausse des effectifs prévue à la rentrée 2021 concernerait avant tout les premières années, du fait d'un vivier d'élèves de troisième nettement plus élevé que l'année précédente : il est attendu respectivement 7 300 et 1 000 élèves supplémentaires en seconde professionnelle et première année de CAP. En revanche, les effectifs de deuxième année devraient diminuer, en particulier en première professionnelle où il est attendu 4 100 élèves de moins. Le nombre d'élèves en terminale professionnelle progresserait de 2 300 élèves.

La démographie n'est pas la seule dimension à prendre en compte pour expliquer les variations d'effectifs des formations professionnelles. Jouent également la proportion d'élèves de troisième rejoignant ces formations, le nombre de redoublants en classe terminale, et le nombre de sorties en cours de formations, nettement plus importantes dans la voie professionnelle que dans les formations générales et technologiques. C'est précisément la forte diminution des sorties en cours de formation, dans des proportions jamais observées avant la crise sanitaire, qui explique la légère augmentation des effectifs constatée dans la voie professionnelle à la rentrée 2020. Les deux autres éléments jouent au contraire à la baisse, avec moins de redoublements en terminale et moins d'entrées en voie professionnelle après la troisième. À la rentrée 2021, ces trois éléments pourraient retrouver des valeurs situées entre celles de 2019 et de 2020, toutefois les sorties en cours de formation devraient rester

vraisemblablement plus proches des valeurs de 2020 que de celles observées avant la crise sanitaire. En effet, une partie de ces sorties peut être liée à des opportunités d'emploi qui continuent à être réduites du fait de la persistance de la crise sanitaire.

À la rentrée 2022, les effectifs des formations professionnelles augmenteraient de 4 000 élèves. Ce sont les classes de première professionnelle qui concentreraient cette augmentation avec 5 500 élèves supplémentaires alors que celles de terminale professionnelle perdraient 2 400 élèves malgré une augmentation probable du redoublement qui pourrait retrouver en 2022 un niveau similaire à celui observé avant la crise sanitaire.

Variation similaire entre le secteur public et le secteur privé

Les taux de passage entre secteur public et secteur privé sont relativement stables, et devraient le rester aux rentrées suivantes. Il est donc prévu en 2021 une augmentation de 36 500 élèves dans les établissements du secteur public et de 6 900 élèves dans les établissements du secteur privé (dont 6 800 dans les divisions sous contrat du secteur privé) ► figures 5 et 6. ■

ENCADRÉ 1 – CHAMP DE LA PRÉVISION

La prévision porte sur l'ensemble des établissements du second degré du secteur public et du secteur privé (qu'ils soient ou non sous contrat), sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, situés en France métropolitaine ou dans les départements et régions d'outre-mer.

ENCADRÉ 2 – MÉTHODE ET HYPOTHÈSES DE PRÉVISIONS

La prévision est obtenue à partir d'hypothèses sur les taux de passages, de redoublements et de sorties entre les différentes formations et les secteurs public et privé. Ces taux sont ensuite appliqués aux effectifs constatés d'une année pour obtenir la prévision de l'année suivante. Lorsque les taux constatés une année sont reconduits pour la prévision de l'année suivante, la prévision traduit uniquement l'effet de la démographie. En revanche, lorsque certains sont modifiés dans les hypothèses pour tenir compte d'évolutions attendues au vu de la tendance observée ou des changements à venir de politique éducative, la prévision reflète l'effet de la démographie (qui reste toujours largement majoritaire) et l'impact de l'inflexion de certains taux. Lorsque des modifications de taux sont effectuées, c'est le plus souvent à la marge, les taux étant relativement stables d'une année à l'autre.

À la rentrée 2020, dans le contexte de crise sanitaire, deux phénomènes d'une ampleur inédite ont été observés :

- les taux de réussite à la session 2020 du baccalauréat ayant été très élevés, le redoublement en terminale générale et technologique a très fortement chuté ;
 - la proportion de sorties en cours de formation dans la voie professionnelle a baissé.
- Dans le contexte d'incertitude liée au contexte sanitaire dans lequel se déroule l'année scolaire 2020-2021, le choix fait dans la prévision a été de fixer ces taux à des valeurs intermédiaires entre celles observées aux rentrées 2019 et 2020.

Le redoublement prévisionnel en terminale a été fixé à la moyenne des valeurs constatées en 2019 et 2020. L'effectif d'élèves en terminale générale et technologique est sous cette hypothèse de 524 800 élèves à la rentrée 2021, soit une augmentation de 10 000 par rapport à la rentrée 2020. Si le taux de réussite au baccalauréat 2021 était très proche de celui de la session 2020, il y aurait à la rentrée 2021 une augmentation d'effectifs non pas de 10 000 élèves mais de 3 000 en terminale générale et technologique, et non pas de 2 300 mais de 500 en terminale professionnelle.

Une autre incertitude sur la prévision 2021 est liée à un possible impact de l'arrivée en collège d'élèves actuellement scolarisés à domicile. En effet, les évolutions législatives actuellement en cours d'élaboration devraient se traduire par une diminution de l'effectif d'élèves actuellement scolarisés à domicile, notamment pour ceux ne bénéficiant pas de dérogation pour suivre une scolarité à distance (sportifs de haut niveau, motif de santé, etc.). La prévision 2021 retient de ce fait 4 000 élèves supplémentaires en collège.

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 2116, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques